



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 10 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 et 18 juin 2017



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

Dépôt des candidatures aux élections législatives du 11 et 18 juin 2017

Le dépôt des candidatures aux élections législatives en Dordogne aura lieu

- **Pour le premier tour de scrutin**

Du lundi 15 mai au jeudi 18 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h00 à 17h et le vendredi 19 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Pour le second tour de scrutin**

Du lundi 12 juin 2017 à compter de la proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes et jusqu' à 17h et le mardi 13 juin 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature sont déposées uniquement à la préfecture de la Dordogne par le candidat ou son suppléant (article L. 157 du code électoral) **venu personnellement**.

L'ordre d'enregistrement des candidatures n'a pas d'incidence sur l'attribution des emplacements d'affichage qui s'effectuera par tirage au sort. Ce tirage au sort aura lieu en public à la préfecture de la Dordogne, le vendredi 19 mai 2017 à 18h30.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24 –



@Prefet24
